Fiche d'homologation no

			30		
Ĭ	QUIPEMENT.	Equipement électrique	v	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION	
	Feux de route	Avertisseur c	optique	Genre du véhicule Chariot de travail	
:	Feux de croisement JELLA		•		
٠.	Feux de gabarit Feux de brouillard Avertisseurl/NIPPONDENSO 072200-1880 Niv. sonore 86 (dB/A)			Homologation no CH 5814 05	
:	Essule-glace Feux arrières R - S1 (E) Catadioptres	e-glace I (E)	Forme de la carr. élévateur à fourches	
	Feux stop	Feux de recul	l <u>- </u>	Places ass. : Total 1 (1 avant)	
. *	Eclair plaque contr. Rétroviseur Indic. direction clign. 4/s AV -latér.: JURA C	Plaque Indic.	e forme haute/oblongue	Poids à vide sel.bull. Carburant B Desage CV 10.16 Cylindrée 1994 cm ³ Poids total sel.bull. Poids de l'ensemble	
:	Avert. clign. Cale d'arrêt: 190 x	Lampes de trav : 150 x 155 mm	vail		
	REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = FG 25 - 17068 *) Vitesse maximum: 15 km/h à 2700 t/min au moteur Plombage : 1 plomb sur vis de réglage du régulateur. Contrôler à l'immatriculation: dimensions, poids, équipement Sur demande : cabine fermée (dégivreur, essuie-glace et rétroviseurs) et pneus jumelés à l'avant (contrôler la disposition des feux, la protection Inscrire en page 4 du permis de circulation: des roues avant) - protection marquée jaune/noir à l'avant et latéralement sur fourches - les fourches rabattables doivent être repliées.				

Lieu et date de l'expertise Safenwil, 14.9.72 La commission d'expertise